

ÉDITO

1, 2, 3... COMPOST !

L'équipe du SICED Bresse Nord vous accompagne sur la voie du développement durable.

Vos gestes de tri des biodéchets contribuent à la préservation des ressources naturelles et de notre environnement.

À travers ce guide du compostage, le SICED Bresse Nord, en collaboration avec les 46 communes de son territoire, vous donne les informations pour vous lancer dans le compostage. Fonctionnement, avantages, astuces...



UN BIOSEAU OFFERT !

Pour vous lancer dans le tri des biodéchets, le SICED Bresse Nord vous offre un bioseau !

D'une capacité de 7 litres, il vous sera utile pour trier et transporter les déchets compostables de la cuisine. Vous pouvez venir le chercher sans réservation, aux heures d'ouverture du SICED, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (un bioseau par foyer maximum).

LE COMPOSTAGE, KÉZAKO ?

Le compostage désigne le **processus de décomposition naturelle des déchets organiques** par l'action conjointe de l'air, des micro-organismes (bactéries, champignons) et de la microfaune (vers de terre, insectes divers).

Après **9 mois de fermentation**, cette décomposition donne **un compost mûr, riche en humus et fertile pour le sol, comparable à du bon terreau.**

C'est la solution de valorisation des biodéchets parfaite si l'on dispose d'un jardin.

Qu'est-ce qu'un déchet organique ?

DÉCHETS ALIMENTAIRES Restes de repas ou de préparation de repas, aliments non consommés et périmés : fruits, légumes, épiluchures, coquilles d'œufs, pain, pâtes...

DÉCHETS DE JARDIN Tontes de pelouses, feuilles mortes, tailles d'arbustes, autres déchets végétaux.



LE COMPOSTAGE, C'EST PAS DES SALADES !






Le saviez-vous ?

Actuellement, **30 % du contenu de nos ordures ménagères est constitué de déchets compostables** (résidus alimentaires, épiluchures, marc de café) que nous pourrions éviter de jeter dans nos poubelles...

Sur le territoire du SICED, ce sont environ **1 100 tonnes de déchets** par an que l'on pourrait ainsi valoriser.

Le compost, un vrai trésor !

Alliant avantages écologiques et économiques, le compost est un véritable or vert :

-  Il **enrichit et fertilise** les sols.
-  En paillage/surfaçage, il **contribue à limiter le dessèchement** du sol.
-  En réduisant la quantité de déchets à collecter et à enfouir, il **contribue à limiter le coût de traitement des ordures ménagères.**
-  Il fait **économiser l'achat d'engrais** et fertilisants.
-  Il **permet de réduire l'odeur de la poubelle** d'ordures ménagères et la présence d'insectes nuisibles.